



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-30693>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-30693**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Grand Quevilly

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21760322400015

Ville : Grand Quevilly

Code postal : 76120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1435481>

Identifiant interne de la consultation : 24011

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ville de Grand-Quevilly

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus - Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions

prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04/04/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville de Grand-Quevilly

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 30%

Prise en compte de la notion de développement durable : 5% Prix : 65%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Pavillons de ville - Entretien et dépannage des appareils de chauffage gaz et fioul

Code CPV principal - Descripteur principal : 50800000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le descriptif des prestations est décrit dans le document MAPA en son article 3 ainsi que les Bordereaux des Prix Unitaires (BPU) joints au dossier de consultation des entreprises. Conformément aux articles R.2162-1 à 6 et R.2162-13 et 14 du Code de la Commande Publique, la consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. Le présent accord-cadre est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter du 1er juin 2024 ou de sa notification si celle-ci est postérieure. Il pourra être renouvelé pour une durée de 12 mois par reconduction expresse trois fois au maximum, soit une durée totale maximale du marché de 48 mois. Les délais d'exécution des prestations sont fixés à l'article 1.4 du document MAPA.

Lieu principal d'exécution du marché : 76120 - Grand Quevilly

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les prestations sont rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Conformément à

l'article R.2112-6 du Code de la Commande Publique, les prix des prestations faisant l'objet du marché sont : - Forfaitaires en ce qui concerne l'entretien et le dépannage (hors pièces) des appareils de chauffage gaz et fioul pour chaque site - Unitaires en ce qui concerne la fourniture de pièces défectueuses. Les prix seront fermes et révisibles suivant les modalités prévues à l'article 6-3 du document marché (MAPA). Au titre de cet accord-cadre, la Ville de Grand Quevilly aura la possibilité, de commander les prestations prévues au Bordereaux de Prix Unitaires (BPU) dans les limites suivantes : Minimum annuel HT : Sans montant minimum Maximum annuel HT : 25 000 euro(s)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2024